



PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 26 mars 2009 à 16 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M^{me} Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis (par conférence téléphonique)
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absente :

- M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2009

Résolution n° E-2009-25

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 26 février 2009.

Adoptée à l'unanimité

Adjudication du contrat pour le traitement de photographies aériennes numériques

Résolution n° E-2009-26

D'accorder à la firme Xeos Imagerie inc., le contrat pour le traitement des photographies aériennes, au montant de 21 500 \$ plus les taxes applicables, en conformité avec le document d'appel d'offres et la soumission reçue du soumissionnaire.

Référence : Mémoire du 23 mars 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-092
Responsable : Conseiller en géomatique

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement des assurances collectives 2009

Résolution n° E-2009-27

D'accepter les conditions de renouvellement des assurances collectives de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à compter du 1^{er} avril 2009 soumises par Desjardins Sécurité financière.

Référence : Mémoire du 24 mars 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-095
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Recommandations à la ministre de la Culture

Résolution n° E-2009-28

De recommander à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, les nominations de madame Virginie Martel et de messieurs Alain Aubut et Gaétan Samson, pour siéger au conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec.

Référence : Mémoire du 19 mars 2009
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les membres discutent et échangent entre eux sur la participation d'élus au congrès annuel 2009 de l'Association Québécoise du Transport et des Routes (AQTR), ainsi que sur l'élaboration d'un plan de mobilité durable.

Bordereau d'information

Résolution n° E-2009-29

De prendre acte du bordereau d'information en date du 26 mars 2009 contenant le document suivant :

- a) Demande d'avis du MAMROT relative au règlement n° 266-01-2009 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé.

Référence : Bordereau d'information du 26 mars 2009
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2009-30

Les membres prennent connaissance du bordereau de dépenses et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1^{er} au 28 février 2009 au montant de 107 003,78 \$, plus 49 809,26 \$ pour les salaires versés du 1^{er} au 28 février 2009.

Référence : Bordereau de dépenses du 26 mars 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-093
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de l'adhésion à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Résolution n° E-2009-31

De renouveler l'adhésion annuelle 2009 de la CMQ à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, au montant de 15 000 \$ canadiens.

Référence : Mémoire du 24 mars 2009
Certificat du
Trésorier : CT-2009-094
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

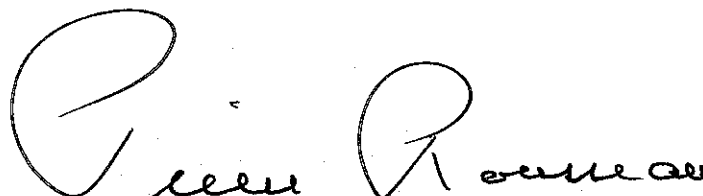
Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.



PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



SECRÉTAIRE